## CAMPUS CONDORCET Paris-Aubervilliers

Cité des humanités et des sciences sociales

Décision nº2018-003

## Décision portant institution d'une régie d'avance auprès de l'EP Campus Condorcet

Le Président de l'EP Campus Condorcet

Vu le décret 2017-1831 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement public Campus Condorcet;

## ARRETE

**Article premier** : il est institué auprès de l'EP Campus Condorcet une régie d'avance pour le paiement des dépenses suivantes :

- Fournitures de bureau
- Petit matériel de bureau
- Produits de librairie et presse
- Affranchissement, messagerie
- et coursier
- Denrées alimentaires
- Boissons
- Tous produits de boulangerie
- et assimilés

- Traiteur
- Titres de transport
- Hôtellerie
- Carburants
- Téléphonie

- Produits de pharmacie

- Restaurant

- Stationnement

- Taxi

Article 2 : le montant de l'avance à consentir au régisseur est fixé à deux cents euros

Article 3: le montant maximum des dépenses par opération est fixé à deux cents euros

Article 5 : le régisseur d'avance est autorisé à ouvrir un compte à la DGFIP (Trésor Public)

Dix partenaires pour un pôle international de recherche et de formation en sciences humaines et sociales.

CNRS Centre national de la recherche scientifique

EHESS École des hautes études en sciences sociales

ENC École nationale des phartes

EPHE École pratique des hautes études

FMSH Fondation maison des sciences de l'homme

INED Institut national d'études démographiques

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle

Université

Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Université Paris 13 Nord

20 avenue George-Sand 93210 Saint-Denis La Plaine

TéL+33 (0)1 55 93 93 34 Fax +33 (0)1 55 93 93 35

campuscondorcet @campus-condorcet.fr

## Article 6 : moyens de paiement autorisés :

- Espèces
- Carte bleue

**Article** 7 : le directeur des affaires financières et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Saint-Denis La Plaine, le 12 janvier 2018

Jean-Marc Bonnisseau

Président de l'Etablissement public Campus Condorcet

Visa de l'agent comptable

Affiché le

Publié le

Exécutoire le